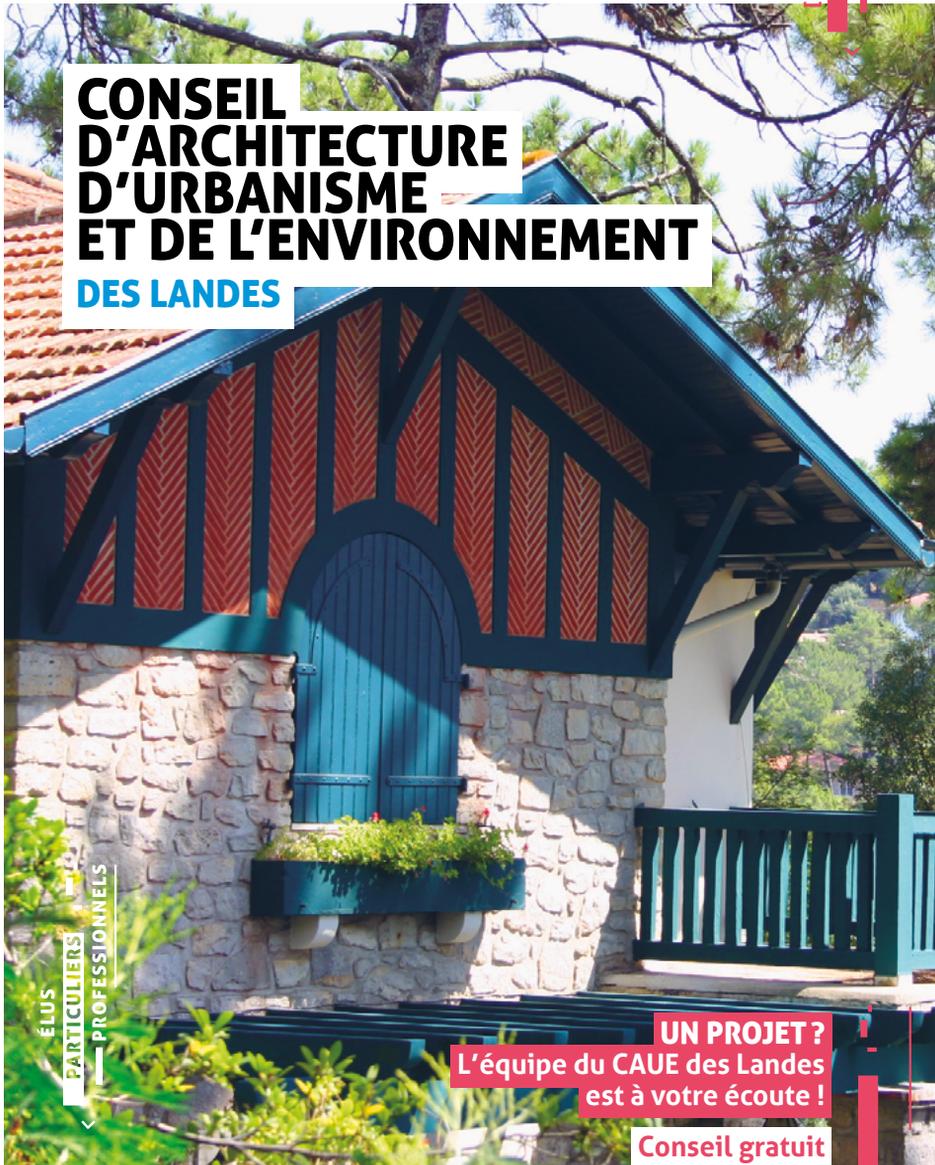


CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES LANDES

ÉLUS
PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

UN PROJET ?
L'équipe du CAUE des Landes
est à votre écoute !

Conseil gratuit



QU'EST-CE QUE LE CAUE ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Landes est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Il a été créé à l'initiative du Conseil départemental en application de la loi sur l'architecture de 1977. Il est essentiellement financé par une part de la taxe d'aménagement.

Le CAUE est un organisme indépendant qui s'adresse à tous : particuliers, professionnels, élus ou encore jeunes publics. Par ses actions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation, le CAUE des Landes remplit une mission de service public.

CONSEILLER

Les particuliers peuvent bénéficier d'un conseil gratuit et personnalisé en amont de leur projet de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation. L'accompagnement du CAUE peut ainsi concerner :

- le projet architectural en tant que tel ;
- la réglementation (règlements d'urbanisme, normes, démarches administratives, etc.).

Les collectivités territoriales peuvent également être accompagnées pour tous leurs projets et démarches concourant à l'aménagement du territoire et ayant pour ambition l'amélioration du cadre de vie des habitants, qu'il s'agisse de concevoir une architecture publique inventive, économe en énergie, et respectueuse du patrimoine ; de concilier développement, préservation de l'environnement et qualité des paysages.

Grâce à son expertise et sa connaissance du terrain, le CAUE apporte un conseil « sur mesure », du simple diagnostic à la définition d'une méthode ou d'une stratégie visant à développer un projet complexe.

—> Dans tous les cas, le CAUE n'exerce aucune mission de maîtrise d'œuvre*. Son action consiste à guider les maîtres d'ouvrage publics ou privés dans leurs démarches.

* La maîtrise d'œuvre qualifie celui ou ceux qui conçoivent et dirigent la construction d'un édifice. La maîtrise d'ouvrage, elle, désigne celui pour qui on construit.

[IN]FORMER

Le CAUE propose régulièrement aux élus, aux techniciens des collectivités et aux professionnels des rencontres thématiques ayant trait à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement et au paysage.

Les conférences, tables-rondes et ateliers programmés au fil de l'année sont l'occasion de s'intéresser aux problématiques d'aujourd'hui et d'appréhender les enjeux de demain.

SENSIBILISER

Afin de mieux comprendre les ressorts qui influencent le cadre de vie et d'inciter à en devenir acteur, des visites, des conférences ou des expositions sont proposées et ouvertes à un large public. Des publications sont également diffusées.

Le CAUE des Landes intervient régulièrement auprès du jeune public – en temps scolaire notamment – pour éduquer le regard et donner des clés de compréhension de la ville, de l'architecture et du paysage.

L'ÉQUIPE

Architectes, urbanistes, chargé de mission paysage environnement, documentaliste et personnels administratifs vous accompagnent.

LE CAUE POUR QUI ?

Citoyens, membres d'associations ou de syndicats, élus d'une commune ou d'une communauté de communes, professionnels, enseignants...

QUAND NOUS CONTACTER ?

Le plus tôt possible, en amont de votre projet, lors de vos premières réflexions, afin d'envisager une approche globale et cohérente, et de gagner en temps et en efficacité.

Photo de couverture

Villa de Soorts-Hossegor, Louis Lagrange architecte
© CAUE 40



155, rue Martin Luther King
40 000 MONT-DE-MARSAN
05 58 06 11 77
contact@caue40.com

caue40.com @ f in

